

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 31 aout 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 aout 2009, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'association EIMD des Marches du Velay tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- * La justification de nos appréciations,
- * Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres de votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

R-F

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la comptabilisation des subventions d'exploitation obtenues au regard des décisions d'attribution des organismes financeurs.

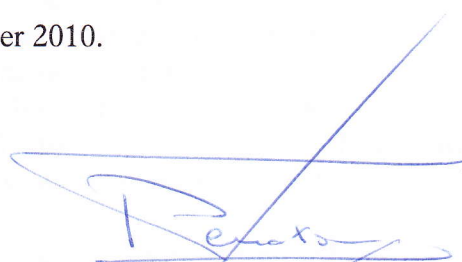
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Etienne, le 20 janvier 2010.



Roland FERRATON
Commissaire aux Comptes Inscrit
Président de SOGECO

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2009 12	Exercice N-1 31/08/2008 13	Ecart N / N-1	
			Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 823.94		2 823.94	
21540000 MATERIEL DE MUSIQUE	3 469.94		3 469.94	
28154000 AMORT.MAT.DE.MUSIQUE	646.00		646.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	484.50		484.50	
21830000 MATERIEL INFORMATIQUE	580.50		580.50	
28183000 AMORT.MAT.INFORMATIQUE	96.00		96.00	
TOTAL II	3 308.44		3 308.44	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 976.55	19 562.35	14 585.80	74.56
41100000 FAMILLES	4 976.55	19 562.35	14 585.80	74.56
DISPONIBILITES	80 465.80	38 460.18	42 005.62	109.22
51210000 CREDIT MUTUEL	15 888.37	3 460.18	12 428.19	359.18
51220000 LIVRET BLEU	63 333.47	35 000.00	28 333.47	80.95
51230000 CREDIT MUTUEL 2	1 193.96		1 193.96	
53100000 FONDS DE CAISSE	50.00		50.00	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	200.15		200.15	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	200.15		200.15	
TOTAL III	85 642.50	58 022.53	27 619.97	47.60
TOTAL GENERAL	88 950.94	58 022.53	30 928.41	53.30

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2009 12	31/08/2008 13	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	14 421.67		14 421.67	
11000000 REPORT A NOUVEAU	14 421.67		14 421.67	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	23 064.65	14 421.67	8 642.98	59.93
TOTAL I	37 486.32	14 421.67	23 064.65	159.93
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15 622.20	22 702.49	7 080.29	31.19
40100000 FOURNISSEURS	684.00	960.02	276.02	28.75
40810000 FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE	14 938.20	21 742.47	6 804.27	31.29
DETTES FISCALES ET SOCIALES	29 457.25	15 593.72	13 863.53	88.90
42100000 REMUNERATION DUES.	10 767.11	224.18	10 542.93	NS
43100000 URSSAF	10 349.79	8 528.45	1 821.34	21.36
43720000 RETRAITE NON CADRE AG2R	3 530.91	3 075.14	455.77	14.82
43721000 RETRAITE CADRE AG2R	101.63		101.63	
43731000 IONIS PREVOYANCE	161.60		161.60	
43740000 ASSEDIC	1 971.34	1 576.37	394.97	25.06
43750000 ORG.FORMATION.UNIFORMATION		1 848.02	1 848.02	100.00
43780000 TAXES SUR SALAIRES		341.56	341.56	100.00
43860000 ORG.FORMATION.UNIFORMATION	2 110.87		2 110.87	
44711000 TAXE SUR LES SALAIRES	464.00		464.00	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 385.17	5 304.65	1 080.52	20.37
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 385.17	5 304.65	1 080.52	20.37
TOTAL IV	51 464.62	43 600.86	7 863.76	18.04
TOTAL GENERAL	88 950.94	58 022.53	30 928.41	53.30

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Un produit de 15 843.22 Euros a bénéficié à l'association EIMD afin de conforter ses fonds propres.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/09/2008 au 31/08/2009

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			581
TOTAL			4 050
TOTAL GENERAL			4 050

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 470	3 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			581	581
TOTAL			4 050	4 050
TOTAL GENERAL			4 050	4 050

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		646		646
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		96		96
TOTAL		742		742
TOTAL GENERAL		742		742

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	646				
Matériel de bureau informatique mobilier	96				
TOTAL	742				
TOTAL GENERAL	742				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2008 au 31/08/2009

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 977	4 977	
Charges constatées d'avance	200	200	
TOTAL	5 177	5 177	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 622	15 622		
Personnel et comptes rattachés	10 767	10 767		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 226	18 226		
Autres impôts taxes et assimilés	464	464		
Produits constatés d'avance	6 385	6 385		
TOTAL	51 465	51 465		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 938
Dettes fiscales et sociales	2 111
Total	17 049

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	200
Total	200
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 385
Total	6 385